|  |
| --- |
| sivu_defAfficher l'image d'origineAfficher l'image d'origineAfficher l'image d'origine***Commune d’OTA SIVU DU SIA SIVOM DE LA CINARCA*** |

**LETTRE D’INFORMATION AUX ACTEURS DU TOURISME ET AUX PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE OUEST CORSE**

**LANCEMENT DE LA COLLECTE DIFFERENCIEE EN PORTE A PORTE**

**DES BIO-DECHETS ET FERMENTESCIBLES**

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Les syndicats de la Cinarca, du Sevi Sorru, du SIA ainsi que la Commune d’Ota Portu, en association avec les deux principaux syndicats de l’hôtellerie et de la restauration (UMIH & SYNHORCAT), ont décidé de s’associer afin d’expérimenter la collecte séparative des bio déchets sur le territoire à compter du 1er août 2016.

**Des efforts pour le tri qui doivent porter leurs fruits !!**

Depuis la mise en place des collectes sélectives (verre, papier emballages) sur l’ensemble de notre micro région, la quantité d’ordures ménagères résiduelles a légèrement baissé et le volume de produits de collecte sélective représente 16.5 %, du gisement global de déchets, collecté sur l’ensemble de notre territoire.

Cependant, ces chiffres sont trop faibles et il nous appartient à présent collectivement, d’accroître nos performances en matière de tri sélectif et ce, en raison des 3 enjeux principaux suivants :

- Enjeux environnementaux : Réduction des risques de pollution, préservation des ressources naturelles, résorption progressive des quantités de déchets partant vers l’enfouissement, économie d’énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre…

- Enjeux économiques et sociaux : amélioration de la qualité de vie du territoire et de son attractivité, création de croissance et d’emplois nouveaux, développement de nouveaux secteurs d’activité…

**A partir du 1er août 2016 : un nouveau mode de collecte des déchets alimentaires et des fermentescibles sera mis en place progressivement auprès des professionnels dans une première étape sur la base du volontariat.**

La collecte différenciée, des bio déchets alimentaires et des fermentescibles sera effectuée en porte à porte auprès de tous les professionnels volontaires.

C’est une nécessité afin, d’une part, de se conformer à la règlementation du travail et au droit de l’environnement, tout en respectant les principes de tri décidés récemment par la Collectivité Territoriale de Corse et, d’autre part dans le but de maîtriser les coûts, générés par la collecte de nos déchets tout en augmentant nos performances.

Enfin au-delà de la réglementation, l’enfouissement ne sera bientôt plus une solution viable pour note territoire. Il est devenu vital de modifier dès à présent, le schéma de collecte actuel et de le faire progresser vers plus de tri. En Valorisant par compostage nos bio déchets, nous supprimons du même coup les principales nuisances observées sur les sites de Piana et de Vico.

Pour atteindre ces objectifs, à partir du 1er août 2016, nous lançons une nouvelle collecte impliquant des modifications sur le mode de collecte, jours et horaires.

**Le défi de chacun : séparer les déchets alimentaires et les fermentescibles des autres flux pour les destiner au compostage, faire du geste de tri une seconde nature et contenir l’impact environnemental, économique et social de la collecte.**

**Pour cela, 3 innovations majeures :**

● Tous les professionnels participants seront dotés gratuitement de bacs roulants sphériques d’une contenance de 120 et (où) 240 litres pour le tri des bio déchets alimentaires au sein de leurs établissements et de supports à pince, ainsi que d’un stock de sacs biodégradables adaptés, pour la séparation des bio déchets au sein de leurs zones de production et (où) cuisines. On leur fournira également gracieusement, une signalétique et des supports de communication adaptés pour leurs collaborateurs. Ils recevront parallèlement la visite de nos équipes techniques d’animation au geste de tri **: les premières opérations seront organisées progressivement à partir du 30 juillet 2016, et concerneront les plus gros producteurs professionnels de bio déchets repérés sur le territoire.**

**L’objectif est de permettre une meilleure capacité de stockage, un apprentissage des gestes de tri progressif et adapté aux contraintes des activités de tous les producteurs, notamment pendant la saison touristique et au-delà, de normaliser les contenants pour une collecte et un tri plus aisés.**

● Les centres de Vacances, les campings les plus importants et les hôtels Restaurant seront traités en priorité.

**L’objectif est de capter rapidement les fractions des plus gros producteurs de bio déchets et de s’adapter aux contraintes de ces établissements.**

● à partir d’octobre 2016, il s’agira de doter progressivement l’ensemble du territoire d’un dispositif de collecte des bio déchets en porte à porte :

**L’enjeu sera de procéder à une collecte globale des bio déchets de tous les producteurs (professionnels, restauration collective et particuliers), dès l’automne 2016, pour arriver à moyen terme à atteindre UN OBJECTIF DE 0 BIO DECHETS ET FERMENTESCIBLES A L’ENFOUISSEMENT.**

Nous procéderons bien évidemment à des prises de contact avec tous les acteurs concernés, en amont et au fur et à mesure de l’installation de ce nouveau service.

Dès le 25 juillet 2016, pour toute question relative à la nouvelle collecte et au tri ainsi qu’à la distribution des bacs, et des supports qui les accompagnent, vous pouvez contacter le service « Environnement » du SIVU des 2 Sorru :

***Téléphone : 04 95 10 35 34 – m@il :*** ***sivu.sevi-sorru@orange.fr***

Nous comptons vivement sur votre engagement à nos côtés et sur votre future implication afin d’atteindre ensemble les performances attendues, qui traduiront notre ambition commune, en faveur de l’amélioration de la qualité de vie, de l’environnement de notre territoire et de son attractivité.

Dans cette perspective, veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers concitoyens, nos sincères salutations.

|  |  |
| --- | --- |
| Mr François COLONNAPrésident du SIVU SEVI SORRU | Mr Antoine VERSINIPrésident du SIVOM SEVE IN GRENTU |
| Mr Michel PINELLIPrésident du SIVOM CINARCA LIAMONE | Mme Gisèle PAN-COLONNAPrésidente du SIVU du SIA |
| Mr Pierre Paul DE PIANELLICommune d’OTA | Mr Daniel FELICIPrésident de l’UMIH |
| Mr Jean Baptiste PIERIPrésident du SYNHORCAT |  |